

Ambassade de la République Argentine en Haïti

48 Rue Metellus
ehait@mrecic.gov.ar
Tel : 2940-6711/12/13/14
Immeuble GN PLAZA

CAHIER DES CHARGES ET CONDITIONS PARTICULIÈRES

| |
|---|
| Jurisdiction ou organisme contractant: AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE ARGENTINE EN HAITI |
| Adresse: # 48, RUE METELLUS, IMMEUBLE GN PLAZA, PETION-VILLE |
| Courrier électronique: ehait@mrecic.gov.ar |

| | | |
|---|-------------|-----------------------|
| Type de procédure: Marché par entente directe – procédure simplifiée | N°09 | Exercice: 2015 |
| Type/raison de la procédure: montant inférieur à 75 modules | | |
| Modalité:sans modalité | | |

| | |
|---|-----------------------|
| Dossier EHAIT N°24/2015 | Exercice: 2015 |
| Objet: Acquisition d'un groupe électrogène jusqu'à 20 KW | |
| | |

1. DÉTAILS DU BIEN/SERVICE

| Ligne N° | Description | Quantité |
|-----------------|--|-----------------|
| 1 | Acquisition d'un groupe électrogène jusqu'à 20 KW, pour la Résidence Officielle sise à Bourdon Rue Reibold Impasse Savari # 8, Port-au-Prince | 1 (une) |

2. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Les spécifications exigées pour la livraison sont les énumérés dans l'**Annexe I**.

3. MODALITÉS DE SOUMISSION DES OFFRES

Les offres peuvent être soumises :

- a) Personnellement ou par courrier privé, dans une enveloppe scellée à l'Ambassade Argentine les jours ouvrables de 09.00 heures à 17.00 heures au plus tard le 16 le novembre 2015 à 10:00 heures
- b) Via courrier électronique à ehait@mrecic.gov.ar, au plus tard le 16 novembre 2015 à 10:00 heur

L'envoi de l'offre (enveloppe fermée et identifiée /courrier électronique) doit porter les informations d'identification suivantes:

Ambassade de la République Argentine en Haïti

48 Rue Metellus
ehait@mrecic.gov.ar
Tel : 2940-6711/12/13/14
Immeuble GN PLAZA

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE ARGENTINE EN HAITI

Dossier N° 24/2015

Marché par entente directe – procédure simplifiée N° 08/2015

Acquisition d'un groupe électrogène jusqu'à 20 KW

Objet : Lieu, date et heure limite pour le dépôt des offres: Ambassade Argentine sise à la rue Metellus # 48 Pétion Ville, immeuble GN PLAZA le 16 novembre 2015, à 10:00 heures

Lieu, date et heure d'ouverture:

NOM DU SOUMISSIONNAIRE :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

COURRIER ÉLECTRONIQUE:

TÉLÉCOPIE:

La seule remise de l'offre vaut pleine connaissance et acceptation par le soumissionnaire des clauses régissant le présent marché ainsi que l'interprétation de la portée exacte de celles-ci.

IMPORTANT: il ne sera acceptée aucune offre remise après le délai de soumission établi pour le dépôt, indépendamment des motifs à l'origine du retard.

4. OUVERTURE DES OFFRES

LIEU, DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES OFFRES ; AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE ARGENTINE EN HAÏTI), SISE rue Metellus # 48 Pétion Ville immeuble GN PLAZA le 16 novembre 2015, à 11:00 heures

À la date et l'heure indiquées, il sera procédé à l'ouverture des offres, en session publique, sous la présence des fonctionnaires désignés à cet effet et de tous ceux qui souhaiteraient y être présents. Il en sera dressé procès-verbal, lequel doit être signé par les fonctionnaires intervenant ainsi que par les soumissionnaires et les intéressés présents qui souhaiteraient le faire.

5. CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE

5.1 ELEMENTS GENERALES

L'offre sera rédigée en langue française. Les ratures, corrections, grattages ou interlignes, le cas échéant, doivent être dûment approuvées par le signataire de l'offre.

L'offre doit être signée par le soumissionnaire ou par son représentant légal ; cette signature doit figurer sur toutes les pages du document.

L'offre doit contenir les éléments détaillés ci-après :

- a) Nom et prénom ou raison sociale, adresse, téléphone, télécopie et courrier électronique

Ambassade de la République Argentine en Haïti

48 Rue Metellus
ehait@mrecic.gov.ar
Tel : 2940-6711/12/13/14
Immeuble GN PLAZA

- b) Élection de domicile spécial à Port-au-Prince/Pétion-Ville
- c) Tableau des coûts (**Annexe II**) complété et signé en bonne et due forme conformément à ce qui est prévu au point 5.2 des présentes Conditions.

5.2 CARACTERISTIQUES DE L'ESTIMATION ÉCONOMIQUE À SOUMETTRE

Le calcul doit respecter les quantités et les unités de mesure établies dans le Tableau des coûts. Il faudra indiquer le prix unitaire et le prix total sur le tableau, qui doit être signé par le soumissionnaire ou par son représentant légal.

L'estimation économique doit comprendre le prix du renouvellement annuel.

Le prix total soumissionné sera le prix final à payer par la Représentation pour la totalité de la prestation, y-compris les renouvellements prévus, les impôts et les frais d'envoi, le cas échéant.

Au cas où le coût total estimé pour chaque ligne ne respecterait pas le prix unitaire, celui-ci prévaudra et le prix estimé sera corrigé. Toute autre erreur dans le montant calculé qui serait dénoncée par le soumissionnaire, ou repérée par l'organisme contractant, déterminera le rejet de l'offre sur les lignes pertinentes.

Monnaie d'estimation: Dollar Américain (USD)

Quantité de copies de l'estimation économique à soumettre: 1 (une)

5.3 DURÉE DE MAINTIEN DE L'OFFRE

L'offre aura une validité d'une durée de trente (30) jours calendrier à compter de la date fixée pour l'ouverture des offres.

6. ÉVALUATION DES OFFRES

L'évaluation des offres prendra en compte les aspects formels et les facteurs d'évaluation pertinents, en utilisant le prix comme critère primaire de sélection.

6.1 CORRECTIONS DES OFFRES

Pendant la période d'évaluation des offres, il sera éventuellement demandé aux soumissionnaires de corriger les erreurs ou omissions susceptibles de correction que comporteraient leurs propositions. La correction de ces erreurs ou omissions ne pourra pas être pour le soumissionnaire l'occasion soit d'altérer la substance de l'offre, soit de l'améliorer, soit d'en tirer avantage par rapport aux autres soumissionnaires.

S'il n'effectue pas les corrections demandées dans le délai opportunément fixé, le soumissionnaire sera réputé s'être désisté de l'offre.

6.2 CAUSES DE REJET NON SUSCEPTIBLES DE CORRECTION

L'offre sera rejetée, sans possibilité de correction, dans les hypothèses suivantes :

- a) Si elle n'est pas rédigée dans la langue indiquée par le cahier des charges.

Ambassade de la République Argentine en Haïti

48 Rue Metellus
ehait@mrecic.gov.ar
Tel : 2940-6711/12/13/14
Immeuble GN PLAZA

- b) Si la signature du soumissionnaire ou de son représentant légal n'est apposée sur aucune des pages de l'offre.
- c) Si elle comporte des ratures, corrections, grattages ou interlignes non approuvés sur les feuilles contenant la proposition économique, la description du bien ou du service offert, le délai de livraison ou tout autre élément qui serait de l'essence du marché.
- d) Si l'offre n'est pas maintenue pendant le délai indiqué par le cahier des charges.
- e) Si elle est écrite au crayon ou par tout autre moyen permettant d'en effacer et réécrire le contenu sans en laisser de traces.
- f) Si elle est formulée par des personnes sous sanction - en vigueur - de suspension ou d'interdiction pour passer des marchés avec l'État argentin au moment de l'ouverture des offres, pendant l'étape d'évaluation de celles-ci ou lors de l'adjudication.
- g) Si elle est formulée par des personnes physiques ou morales qui ne sont pas habilitées à passer des marchés avec l'État argentin au moment de l'ouverture des offres, pendant l'étape d'évaluation de celles-ci ou lors de l'adjudication.
- h) Si elle est conditionnée.
- i) Si elle contient des clauses qui contredisent les règles régissant les marchés ou qui en empêchent la comparaison exacte avec les autres offres.
- j) Lorsqu'elle contient des erreurs ou des omissions essentielles.
- k) Si le prix estimé est réputé vil ou dérisoire.
- l) Si le soumissionnaire est inéligible
- m) Si un même soumissionnaire participe à plus d'une offre, soit pour son seul compte, soit en faisant partie d'un groupe, d'une association ou d'une personne morale. Cette interdiction disparaît lorsqu'il s'agit d'une soumission d'offre contenant des réductions, alternatives ou variantes.
- n) Au cas où il y aurait lieu de déposer des échantillons, lorsque ceux-ci ne sont pas annexés dans le délai fixé par le cahier des charges.

7. ATTRIBUTION.

L'attribution se fait au profit de l'offre qui remplit toutes les conditions du présent cahier et qui s'avère en outre économiquement la plus favorable.

L'attribution est notifiée en bonne et due forme à l'adjudicataire et au reste des soumissionnaires dans un délai de trois (3) jours ouvrables à compter du procès-verbal d'adjudication, par l'un quelconque des moyens suivants, indistinctement:

- a) accès direct au dossier par le soumissionnaire ou son représentant légal ;
- b) présentation spontanée de la partie intéressée ou de son représentant légal, dont il résulte qu'il a été pris connaissance du procès-verbal d'adjudication concerné ;
- c) lettre recommandée ou autre moyen postal permettant de prouver la notification faite en bonne et due forme ;
- d) télécopie ;
- e) courrier électronique.

A partir de l'acte d'ouverture des offres, l'Ambassade Argentine en Haïti évaluera les spécifications techniques de l'annexe I et informera via courrier électronique l'adjudicataire qui viendra retirer le bon de commande.

Dans un délai de cinq (5) jours ouvrables à compter de la notification de l'adjudication, il sera procédé à l'émission du bon de commande qui sera notifiée à l'adjudicataire par les mêmes moyens.

Ambassade de la République Argentine en Haïti

48 Rue Metellus
ehait@mrecic.gov.ar
Tel : 2940-6711/12/13/14
Immeuble GN PLAZA

8. LIEU ET DÉLAI DE LA LIVRAISON

Il sera procédé à la livraison après le retrait de l'ordre d'achat, à la Résidence officielle de l'Ambassade Argentine, sise à Bourdon au # 8, Rue Reimbold, Impasse Savari, Port-au-Prince.

9. DONNÉES DE L'EXECUTION

La Résidence officielle de l'Ambassade Argentine en Haïti se réserve le droit d'effectuer toutes les vérifications et essais techniques qu'elle jugera opportuns et utiles.

10. FACTURATION ET PAIEMENT

Toutes les factures doivent être émises au nom de l'Ambassade Argentine en Haïti.

Les factures seront payés par chèque, à l'Ambassade Argentine (# 48 Rue Metellus, Immeuble GN Plaza, Pétion-Ville).

11. RESPONSABILITÉ

Le co-contractant doit respecter toute la législation applicable à l'activité qui fait l'objet du présent marché et sera responsable en cas de toutes réclamations judiciaires et extrajudiciaires, y compris les frais et dépenses découlant de ses actes et omissions ou de ceux de son personnel, de ses sous-traitants ou de toutes autres personnes responsables auprès de lui de l'exécution des termes et conditions du présent marché, telles qu'elles soient.

Ambassade de la République Argentine en Haïti

48 Rue Metellus
ehait@mrecic.gov.ar
Tel : 2940-6711/12/13/14
Immeuble GN PLAZA

ANNEXE I

SPECIFICATIONS TECHNIQUES

Les spécifications techniques exigées sont les suivantes:

1 objet

Groupes électrogènes pour fonctionner comme énergie alternative à la Résidence officielle Argentine dans la République d'Haïti.

La fourniture inclut également la totalité des composants de l'équipement, accessoires, nécessaires pour son installation et la mise en service.

2 Groupe Electrogène.

L'Entrepreneur fournit un groupe électrogène d'une puissance minimale de 20 KW– 2 ϕ , qui pourrait s'adapter dans toutes les caractéristiques existantes du service publique et ces spécifications techniques.

3 Réception

Conjointement avec l'équipement fournit l'entrepreneur fera la livraison des manuels d'utilisation et entretien et la garantie du fabricant et/ou fournisseur approuvé en faveur du client, ultérieurement s'effectuera la mise en marche de l'équipement et réaliseront les preuves qui soient en pratique, afin d'établir son bon fonctionnement et la réalisation des données garantis par le fabricant et/ou fournisseur de l'équipement.

Caractéristiques techniques du groupe électrogène

| | |
|----------------------------|--|
| Générateur..... | 20 kw – 2 ϕ – excitation statique, sans brosses. |
| Tension et fréquence..... | 20- 110V et 60 Hz (valeurs nominaux) |
| Régulation et Distortion | |
| Armonique..... | Apte pour l'utilisation des équipements électroniques et Informatiques. |
| Démarrage..... | Electrique. |
| Batteries | Scellée libre d' entretien – Système de recharge Incorporé. |
| Tableau du groupe..... | Avec les composants du control, comande et Protection Du groupe électrogène. |
| Combustible..... | Tanque avec autonomie minime 6 hs. |
| Condition ambientale | Apte pour fonctionnement continu a plein charge et Temperature ambientale de 40 °C |
| Prend d'air et fuite..... | Filtre et fuite silencieux. |
| Base | Ensemble auto portant avec système antivibrateur. |
| Cabine | Apte pour intempérie et installation en air urbaine |

Ambassade de la République Argentine en Haïti

48 Rue Metellus
ehait@mrecic.gov.ar
Tel : 2940-6711/12/13/14
Immeuble GN PLAZA

NOTE :

- a) La proposition inclura tous les matériels, inclut lesquels qui ne sont pas indiquées spécifiquement soient pour son installation correcte et de son fonctionnement efficace.
- b) Les protections du groupe électrogène seront tels que: ajustées aux valeurs indiquées par le fabricant, détiennent automatiquement le fonctionnement du groupe au cas de failles qui peuvent occasionner les dégâts au moteur et/ou générateur.

La livraison du groupe électrogène doit être inclus au total de l'offre annexe II et la garantie Que détermine le soumissionnaire.

Ambassade de la République Argentine en Haïti

48 Rue Metellus
ehait@mrecic.gov.ar
Tel : 2940-6711/12/13/14
Immeuble GN PLAZA

ANNEXE II

**PLAN DE COTISATION
POUR LE TOTAL DE L'OFFRE**

TABLEAU DE L'OFFRE

| ITEM | QUANTITÉ | DESCRIPTION | PRIX UNITAIRE | PRIX TOTAL |
|------|----------|-------------|------------------------------------|------------|
| | | | | |
| | | | PRIX TOTAL DE L'OFFRE * | |

*** L'Ambassade Argentine est exonérée de taxes.**

Soit..... (Prix total en toutes lettres, en préciser la devise)

L'estimation se fera en dollars américains.

.....
Signature et clarification du soumissionnaire